



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 22 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 05
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 16 mars 2017
Date de publication : 30 mars 2017

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT

Référence

N° 17.22.03.39

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Travaux de voirie dans le cadre de la réhabilitation de l'école Wilson

Secrétaire de séance

Pascal JOBEZ

Rapporteur

Philippe JABOVISTE

Conseillers absents ayant donné procuration :

Mme Isabelle GIROD à M. Jean-Marie SERMIER
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à Mme Sylvette MARCHAND
Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST
Mme Phanie BOUVRET à M. Ako HAMDAOUI (à partir DCM 17.22.03.22)

Conseillers absents en cours de séance :

Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.22.03.19) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 17.22.03.21) ; M. Jean-Marie SERMIER (DCM 17.22.03.24-25) ; Mme Annie MAIRE-AMIOT (DCM 17.22.03.27-28) ; M. Philippe JABOVISTE (DCM 17.22.03.30-31-32) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 17.22.03.32) ; M. Jean-Pierre CUINET (DCM 17.22.03.33-34-35) ; M. Daniel GERMOND (DCM 17.22.03.34)

L'école Wilson, implantée sur le boulevard Wilson, est une école élémentaire du centre-ville de Dole, avec une entrée des élèves sur l'avenue de la Paix, générant aux heures de pointe des problématiques de sécurité et de gros engorgements, avec des véhicules en double file.

Dans le cadre du projet de redimensionnement de l'accueil périscolaire et afin de résorber les flux de véhicules sur l'avenue de la Paix, il est proposé d'aménager une voirie sur la parcelle privée de la Ville, actuellement occupée par une cour arrière, selon le principe suivant : entrée des véhicules par l'impasse Faustin Besson, circulation derrière l'école, sortie des véhicules par l'avenue de la Paix.

Les travaux seront principalement les suivants :

- Création d'un réseau d'eaux pluviales ;
- Création d'une voirie en enrobés avec une partie de stationnement le long du bâtiment et marquage en peinture des places (26 places créées dont 2 PMR) ;
- Création de portillons pour le passage des piétons, en séparation de la circulation automobile ;
- Optimisation des places de stationnement sur l'impasse Faustin Besson.

La sortie des véhicules sur l'avenue de la Paix sera étudiée pour ne pas générer des croisements de flux véhicules/piétons et favoriser l'insertion des véhicules dans l'avenue.

Les travaux seront effectués pendant les vacances scolaires d'été 2017.

L'estimation du coût des travaux est la suivante :

- Frais annexes (levé topographique) : 1 260 € TTC
- Travaux : 350 000 € TTC

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 15 mars 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le projet d'aménagement de voirie et le parking dans la cour arrière de l'école Wilson,
- **VALIDE** le budget prévisionnel de l'opération,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à solliciter les cofinanceurs potentiels du projet, notamment l'État au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) 2017, en certifiant que la Ville de Dole prendra à sa charge les financements non acquis,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

*Fait à Dole, le 23 mars 2017
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances/Ressources Humaines
- Direction des Services Techniques

Jean-Marie SERMIER.

